



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Composé de personnalités reconnues dans les domaines de la recherche en écologie, en agronomie et en économie de la biodiversité et venant d'institutions renommées (CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle, INRA), le Comité scientifique assure trois missions :

- Éclairer et conseiller l'action de CDC Biodiversité
- Veiller à la cohérence scientifique et écologique des actions menées
- Orienter les partenariats avec la recherche



NOS PARTENAIRES

Nous travaillons sur le terrain en étroite collaboration avec **les acteurs locaux** afin de nous inscrire dans des projets de territoire cohérents

- Des associations naturalistes
- Des organismes de gestion d'espaces naturels
- Des bureaux d'études spécialisés en écologie
- Des organismes fonciers (Scet, Safer...)
- Des acteurs du monde sylvicole ou agricole (éleveurs, céréaliers, coopératives, chambres d'agriculture...),
- Des laboratoires de recherche

© Icon made by Freepik, flaticon.com

NOTRE AFFILIATION À LA CAISSE DES DÉPÔTS

Nous tirons de notre affiliation à la Caisse de Dépôts la robustesse de notre modèle économique ainsi que notre capacité à investir sur le long terme. Nous participons à la mission d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, banque des territoires qui s'investit dans la transition écologique.



102, rue Réaumur
75002 PARIS

T. +33 (0)1 80 40 15 00
contact@cdc-biodiversite.fr
www.cdc-biodiversite.fr

SAS au capital de 17 475 000 euros
RCS Paris 501 639 587
Siret 501 639 587 00028 - APE 6420Z
N° TVA Intracom. FR51501639587

AGIR ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ



DES SOLUTIONS GLOBALES ADAPTÉES À VOS BESOINS

Création graphique : Joseph Isirdi - 2018 - www.lisajoseph.fr
Crédit photo : © Matthew Dixon

www.cdc-biodiversite.fr



AGIR ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ

Créée en 2008, CDC Biodiversité est une filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité et sa gestion pérenne. Nous intervenons pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés qui nous délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires. Notre mission, d'intérêt général, est de rendre possible la conciliation d'activités économiques avec la préservation de la biodiversité en milieu terrestre et marin, indispensable à la vie humaine. Notre métier : développer des solutions

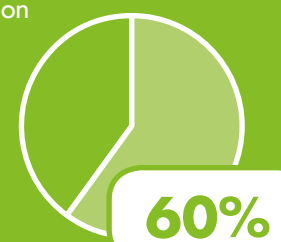
LA BIODIVERSITÉ, UN ENJEU MAJEUR

La biodiversité rend des services essentiels : nourriture, santé, protection des eaux, régulation thermique, évalués à



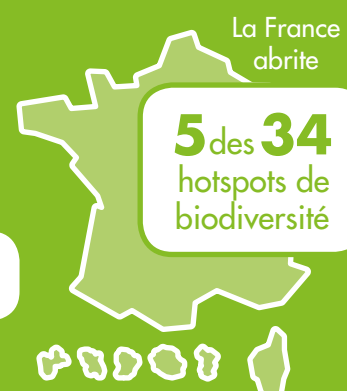
+ 33 000
Md \$/an

R. Costanza et al. « The Value of the world's ecosystem services ». Nature 1997 — vol.387



60%
des écosystèmes sont dégradés

UICN et Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire



La France abrite
5 des 34
hotspots de biodiversité

elle est particulièrement affectée par l'érosion de ces ressources

UICN



Plus de

65 000 ha

sont artificialisés chaque année, soit l'équivalent d'environ 1 département tous les 8 ans

Ministère de la transition écologique et solidaire, plan Biodiversité 2018

NOTRE OFFRE : UNE GAMME DE SOLUTIONS CLÉ EN MAIN POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Maître d'ouvrage, entreprise ou collectivité, vous devez remplir vos obligations réglementaires ou vous souhaitez vous engager volontairement en faveur de la biodiversité ? Notre mission est de vous fournir un service sur mesure, afin de vous permettre d'agir, quels que soient votre situation, votre désir d'engagement, vos moyens et vos obligations.

L'ACTION RÉGLEMENTAIRE : NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOS OBLIGATIONS DE COMPENSATION

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a renforcé le cadre réglementaire de la compensation écologique. En zone humide, sur un site abritant des espèces protégées, sur les terrains boisés, tout maître d'ouvrage doit éviter et réduire au maximum les impacts de son projet d'aménagement. Il doit ensuite compenser ses impacts résiduels. Pionniers dans le domaine de la compensation, nous intervenons déjà dans plus de 80 projets de compensation écologique dont les engagements durent de 5 à 60 ans. Nous vous accompagnons dans vos obligations en vous faisant bénéficier de notre expertise et de notre expérience. Nous vous proposons d'analyser et de piloter techniquement et financièrement vos actions de compensation, quels que soient vos délais et vos besoins.

PERMETTRE L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

La biodiversité est un levier d'engagement désormais incontournable pour les entreprises. Nous travaillons au développement d'outils vous permettant de vous investir volontairement en faveur des territoires pour les adapter aux changements climatiques en restaurant la biodiversité.

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS VOS PROJETS URBAINS

La biodiversité constitue un véritable outil pour restaurer le lien social et adapter les villes au changement climatique. Lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la régulation hydrique et thermique, développer l'agriculture urbaine sont autant d'objectifs qui orientent notre action en milieu urbain. Notre offre est variée : nous vous proposons un accompagnement sur mesure à l'aide des **Contrats de Performance Biodiversité, nous vous faisons bénéficier de notre expertise pour la création de toitures végétalisées et nous sommes également habilités à vous accompagner pour l'obtention du Label Biodiversity pour vos projets.**

MESURER L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Identifier les impacts de vos activités sur la biodiversité pour mieux les réduire, tel est l'objectif du Global Biodiversity Score, l'outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité que nous développons. Au sein du Club B4B+ nous travaillons à la mise au point de cet outil en partenariat avec une trentaine de grandes entreprises (EDF, Michelin, Air France...) ainsi que des institutions financières (BNP Paribas, Bpifrance...). Calculé sur toute la chaîne de valeur, le GBS vous permettra, dans le cadre de vos engagements RSE, d'intégrer la biodiversité dans les processus de production, de financement et d'investissement.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ SUR VOTRE TERRITOIRE

En partenariat avec des scientifiques, des associations et l'Agence Française pour la Biodiversité, nous avons conçu le programme Nature 2050. Notre objectif : permettre aux entreprises et aux collectivités d'agir pour l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques à l'horizon 2050 et limiter l'érosion de la biodiversité par la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature**. Ce programme repose sur l'**engagement volontaire des acteurs économiques** privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. Tous les 5 euros versés, nous nous engageons à restaurer et adapter au changement climatique 1 m² de territoire jusqu'à 2050.

LA RECHERCHE

Nous pilotons depuis 2012 la Mission Économie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts. Par cette activité de recherche, nous contribuons activement à l'émergence d'outils innovants en faveur de la biodiversité s'inscrivant dans une démarche opérationnelle.

La MEB organise ses travaux autour de différentes thématiques :

- Outils économiques au service de la biodiversité : travaux sur la compensation écologique, les paiements pour services écosystémiques
- Biodiversité et économie des territoires : travaux sur la biodiversité en ville, la biodiversité marine, la biodiversité et le climat, la transition écologique de l'agriculture
- Biodiversité et entreprises : les travaux sur la mesure de l'empreinte biodiversité des activités économiques, prospective sur les outils de financements alternatifs
- Trois lettres d'information Biodiv'2050 ainsi qu'un à deux cahiers de Biodiv'2050 plus techniques paraissent chaque année.